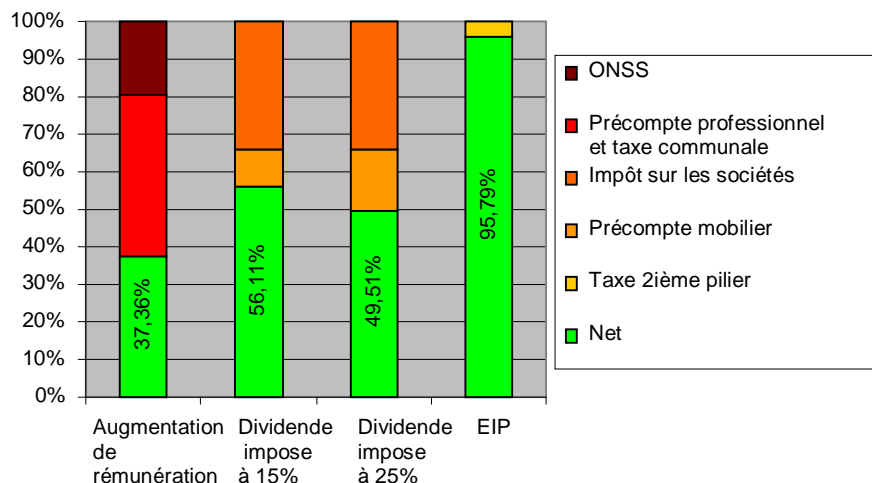


L'engagement Individuel de Pension (EIP) de Fortis Insurance Belgium, un produit Employee Benefits de dernière génération grâce au service on-line d'e-Benefits.

Une solution fiscalement avantageuse

Le régime fiscal avantageux rend l'Engagement Individuel de Pension attrayant pour récompenser vos dirigeants d'entreprise indépendants. Étant donné que les versements effectués dans le cadre de l'EIP peuvent être déduits fiscalement à titre de charges professionnelles, l'EIP représente aussi pour l'entreprise un outil de rémunération particulièrement intéressant.



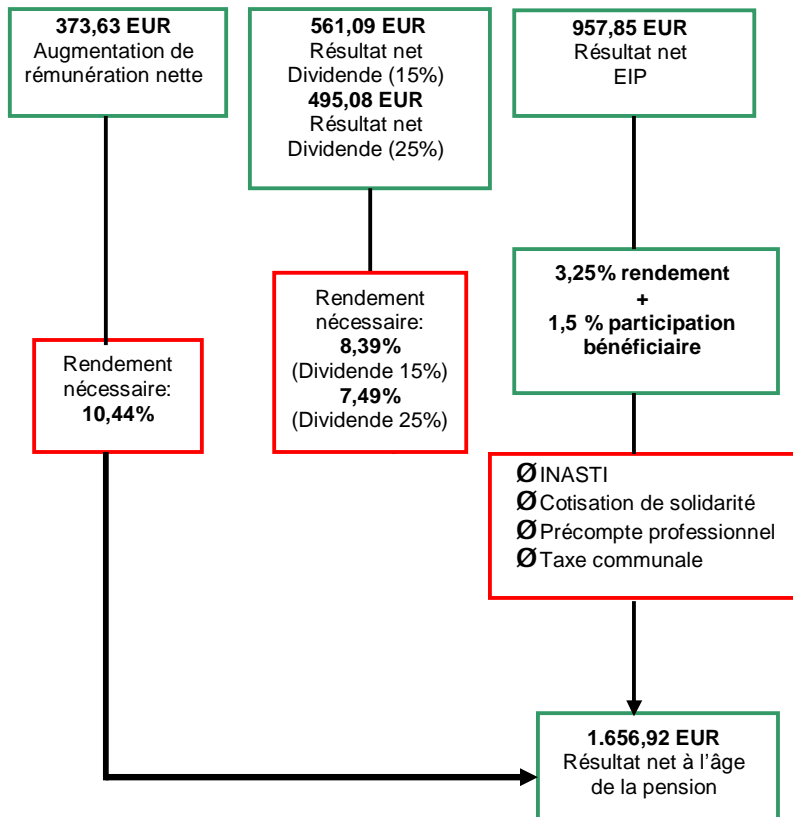
Pour un même budget versé par l'entreprise, l'EIP donne un résultat net sensiblement plus élevé pour le dirigeant d'entreprise indépendant qu'une augmentation de rémunération ou une indemnité sous forme de dividende (sans tenir compte du rendement de l'EIP).

Une rémunération plus rentable sur le long terme

L'engagement Individuel de Pension est la solution idéale pour vos dirigeants d'entreprise qui souhaitent gérer leur pension complémentaire de façon optimale. À côté du fonds général en branche 21, ils ont le choix de décider de placer les primes versées par l'entreprise dans un éventail de fonds en branche 23.

Fonds Branche 21	Rendement	
Rainbow White (fonds général)	3,25% (taux d'intérêt garanti) + participation bénéficiaire	

Fonds branche 23	% actions	% obligations
Rainbow Blue	0	100
Rainbow Indigo	30	70
Rainbow Green	50	50
Rainbow Orange	70	30
Rainbow Red	100	0



En se basant sur un rendement global de 4,75% (3,25% taux d'intérêt garanti + 1,5% participation bénéficiaire) sur une période de 15 ans, une prime unique de 1.000 EUR investie dans un EIP rapportera 1.656,92 EUR.

Pour obtenir un résultat équivalent à celui de l'EIP, (avec un budget de 1.000 EUR pour l'entreprise) les autres formes d'avantages devraient atteindre un rendement global sur la même période de:

- § 10,44% pour une augmentation de rémunération ;
- § 7,49% pour l'attribution d'un dividende imposé à 15% ;
- § 8,39% pour l'attribution d'un dividende imposé à 25%.

Une facilité d'accès

e-volulife est un concept qui combine les avantages d'un Engagement Individuel de Pension flexible à un instrument de communication et de service unique: la plateforme de gestion e-Benefits. Ce site permet à vos dirigeants d'entreprise indépendants de consulter la situation de leur EIP et de gérer leur plan on-line, grâce à un système performant qui traite instantanément les échanges d'informations.

Un contrat flexible

e-volulife permet également une flexibilité maximale au niveau des garanties complémentaires. Vos dirigeants indépendants peuvent même déterminer eux-mêmes dans quelle mesure ils souscrivent les garanties suivantes:

- Ø Un capital versé aux bénéficiaires en cas de décès;
- Ø Un capital complémentaire en cas de décès par accident ;
- Ø Une rente qui prévoit un revenu de remplacement en cas d'incapacité de travail;
- Ø Une assurance "exonération de primes" en cas d'incapacité de travail.

Un avantage direct

L'Engagement Individuel de Pension offre la même protection juridique que l'assurance de groupe. Ainsi vos dirigeants d'entreprise indépendants sont certains de leurs droits acquis. L'administration fiscale autorise également que les réserves constituées soient utilisées comme financement immobilier. Vos dirigeants indépendants peuvent en effet obtenir une avance sur leur EIP pour l'achat, la construction, la rénovation ou la préservation d'un bien immobilier situé dans l'Espace Economique Européen. De plus, le taux d'intérêt éventuellement garanti et la participation bénéficiaire restent acquis. De cette façon vos dirigeants d'entreprise indépendants disposent déjà d'une partie de la pension complémentaire accordée par l'entreprise.